




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120410-19680-DE-1-1_0
Date de signature : 12/04/12
Date de réception : jeudi 12 avril 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.408**

Séance publique du

10 avril 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : DÉNOMINATIONS DE VOIES "RUE CHARLES PIZZALA" ET "RUE DE LA
TUILERIE"**

Le 10/04/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 4 avril 2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dahbia DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, M. Jacques GARCON à M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Fleur SKRIVAN à Mme Chantal DAVENNE

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, M. Robert FOUQUET, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Arlette OLLIVIER

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Stéphane PAOLI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T. Infrastructures
Direction Gestion de Voirie

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 10/04/12

RAPPORTEUR : M. Stéphane PAOLI

CO-RAPPORTEUR(S) : M. Robert FOUQUET

Politique Publique : 06-AMELIORATION DE LA CIRCULATION ET DE LA MOBILITE
URBAINE

OBJET : DÉNOMINATIONS DE VOIES "RUE CHARLES PIZZALA" ET "RUE DE LA
TUILERIE" - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Sur le secteur des Milles, un lotissement est en cours d'aménagement sur des terrains situés entre le Chemin des Déportés et le chemin de la Badesse (Plan ci-joint). Les voies réalisées par l'aménageur et par la Ville deviendront, en fin d'aménagement, des voies publiques et desserviront plusieurs habitations.

Afin de pouvoir attribuer un numéro de voirie à ces futures constructions, il convient de dénommer les voies publiques qui les desservent.

Il vous est proposé les dénominations suivantes :

Rue Charles PIZZALA

Né aux Milles le 2 Septembre 1907, il est décédé à l'âge de 94 ans en 2001.

Il s'est installé sur le quartier de la Badesse en 1931. Il y résidera avec sa femme le reste de leur vie.

Il a été chef d'atelier à la briqueterie entre 1946 et 1974, année de son départ à la retraite.

Rue de la TUILERIE

Cette appellation est destinée à garder dans les mémoires le souvenir de cet établissement industriel situé non loin de cette voie et qui a beaucoup compté dans l'histoire du village des Milles.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** les dénominations «Rue Charles PIZZALA» et «Rue de la TUILERIE» qui vous sont proposées.

**2012.408 - DÉNOMINATIONS DE VOIES "RUE CHARLES PIZZALA" ET "RUE DE LA
TUILERIE"**

Présents et représentés	: 50
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

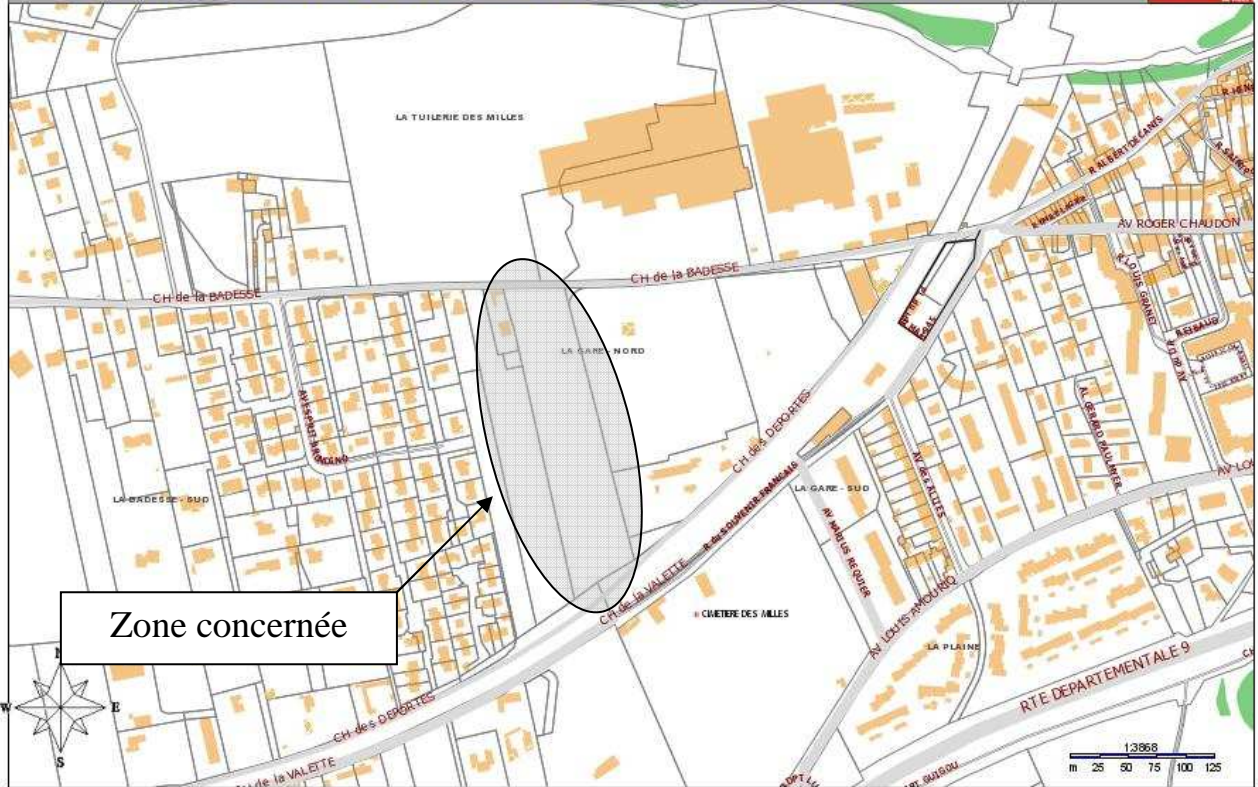
**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

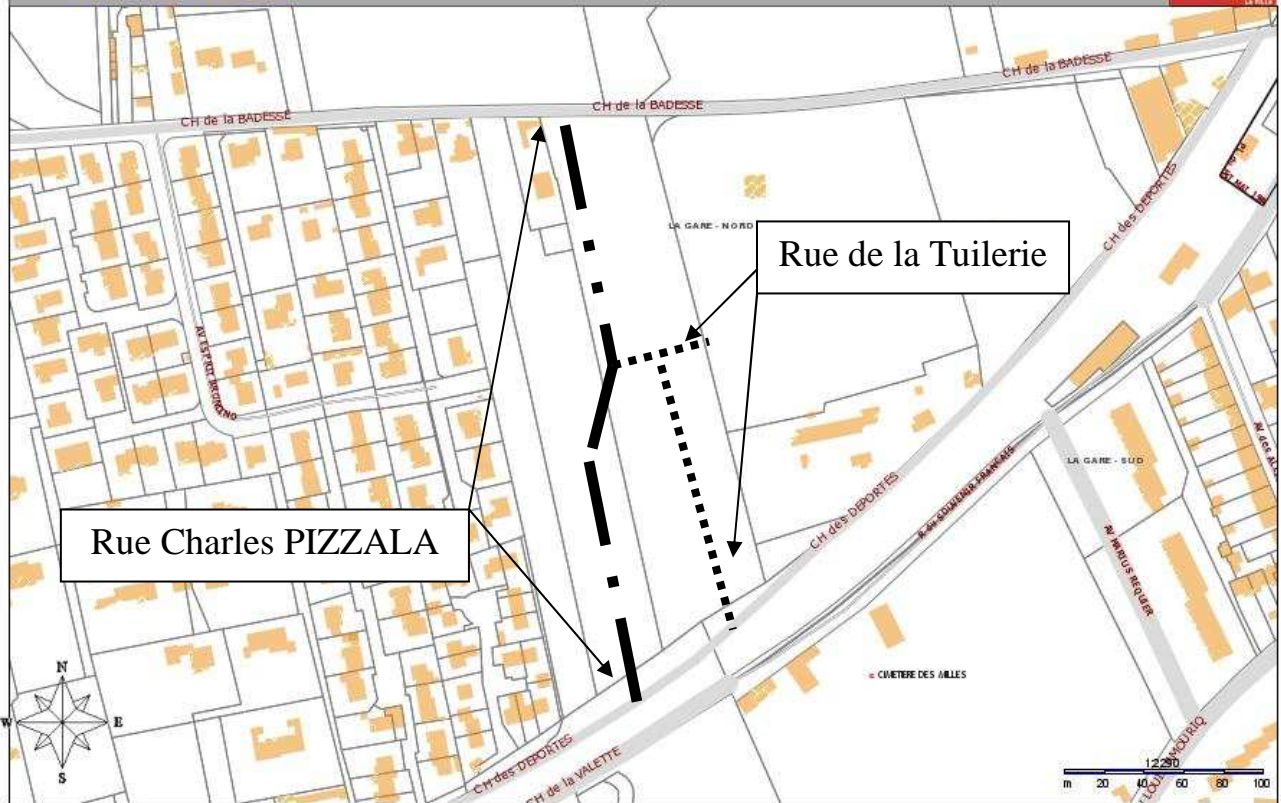
**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12 avril 2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

Dénomination de voies lotissement Frutoso -



Copyright (c) Ville d'Aix-en-Provence 2011

Plan masse



Copyright (c) Ville d'Aix-en-Provence 2011

Plan VRD

